

Libellé de Fonctions : Chargé-e des enquêtes insertion professionnelle

Nature du contrat : CDD 1 an renouvelable

Date de prise de fonction : septembre 2023

Candidature : CV + Lettre de motivation à marion.barratault@sorbonne-universite.fr

Catégorie : A

Corps : Ingénieur d'études de recherche et de formation

BAP : D - Gestion et Pilotage

Emploi type filière ITRF : D2A41 – Ingénieur.e d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes

Qui sommes-nous ?

Sorbonne Université (SU) est une université pluridisciplinaire de recherche créée au 1^{er} janvier 2018 par regroupement des universités Paris-Sorbonne et Pierre et Marie Curie.

Déployant ses formations auprès de 55 600 étudiants dont 4 500 doctorants et 10 200 étudiants étrangers, elle emploie 6 400 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs et 4 900 personnels de bibliothèque, administratifs, technique, sociaux et de santé. Son budget est de 670 M€.

Elle dispose d'un potentiel de premier plan, principalement situé au cœur de Paris, et étend sa présence dans plus de vingt sites en Ile-de-France et en régions.

SU présente une organisation originale en trois facultés de lettres, de sciences & ingénierie et de médecine qui disposent d'une importante autonomie de mise en œuvre de la stratégie de l'université dans leur périmètre sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens. La gouvernance universitaire se consacre prioritairement à la promotion de la stratégie de l'université, au pilotage, au développement des partenariats et à la diversification des ressources.

Présentation de la structure

Présentation de la Direction : Direction des Formations et de la Vie Etudiante

La DFVE de la Faculté des Sciences et Ingénierie (FSI) de SU est chargée de la mise en œuvre des orientations de la faculté en matière de formation initiale et continue, de scolarité, de vie étudiante, d'orientation et d'insertion professionnelle, en France et à l'international.

Elle assure le pilotage, le cadrage et le suivi de l'offre de formation.

Elle est l'interlocutrice des départements de formation pour la mise en œuvre des actes et procédures de scolarité et de gestion des cursus de formation. Elle les accompagne dans la mise place de partenariats, nationaux et internationaux. Elle leur offre un appui pour l'évaluation de leurs enseignements.

Elle assure le suivi et la diffusion de la réglementation des études supérieures.

Elle est chargée de l'accompagnement, de l'orientation, de l'insertion professionnelle et de la mobilité internationale de tous les étudiants et toutes les étudiantes.

Elle veille à l'inclusion de tous les apprenants et apprenantes et facilite l'intégration pédagogique.

Elle contribue à la mise en place des différentes aides sociales et conseille de les étudiantes et étudiants en fonction de leurs situations.

Elle favorise "la formation tout au long de la vie" en permettant ainsi à des salariés, particuliers, indépendants, demandeurs d'emploi, dans le cadre de leur projet professionnel et/ou personnel d'acquérir de nouvelles compétences.

Elle participe au développement du système d'information dans le domaine de la scolarité.

Elle encourage et vient en soutien aux initiatives étudiantes et accompagne la communauté étudiante dans la réalisation de projets culturels ou entrepreneuriaux.

Ce pôle Soutien aux études est constitué de 4 structures :

- Service des études ;
- Service de l'administration de la scolarité ;
- Bureau des partenariats ;
- Bureau de l'observatoire des formations auquel sera rattachée la ou le chargé des enquêtes insertion professionnelle.

Ce pôle a pour mission l'appui au pilotage de l'offre de formation, l'organisation de la scolarité des étudiantes et étudiants de la Faculté des Sciences et Ingénierie, et intervient au quotidien en appui des départements de formation et équipes pédagogiques. Il permet une vision globale sur l'offre et les partenariats nationaux de formation, ainsi que les conditions d'études des étudiantes et étudiants. Il est le pôle référent en matière de réglementation des études supérieures et de production d'enquêtes sur les conditions d'études.

Localisation : Campus Pierre et Marie Curie, Paris 5^e

Missions et activités principales

Activités principales :

La ou le Chargé des enquêtes insertion professionnelle, placée sous l'autorité du responsable de l'Observatoire, aura pour mission principale la mise en œuvre et le suivi des enquêtes de devenir et d'insertion professionnelle.

Sorbonne Université répond aux demandes du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) en ce qui concerne la réalisation d'enquêtes d'insertion professionnelle auprès des diplômées et diplômés. Depuis 2009, le MESR pilote et coordonne, en lien avec les universités, une enquête annuelle afin de mesurer l'insertion des diplômées et diplômés de licence professionnelle et de master 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

La Faculté des Sciences et Ingénierie mène également, sur le modèle de l'enquête ministérielle, une enquête de devenir des diplômées et diplômés de licence générale, 12 mois après l'obtention de leur diplôme.

La ou le Chargé des enquêtes insertion professionnelle, aura pour missions le pilotage et la réalisation des enquêtes auprès des diplômées et diplômés :

- Préparation de ces enquêtes : relecture et modification du questionnaire en lien avec l'équipe décanale, paramétrage du questionnaire dans le logiciel d'enquête, vérification et actualisation des coordonnées des diplômés ;
- Mise aux normes des enquêtes (RGPD) : déclaration CNIL, travail en collaboration avec le délégué à la protection des données ;
- Suivi des enquêtes en ligne : évolution du taux de réponse, programmation des relances ;
- Accompagnement et la formation des emplois étudiants chargés de la passation téléphonique (encadrement fonctionnel) ;
- Suivi et le contrôle de la collecte des données ;
- Nettoyage des données ;
- Codification des réponses selon la charte du ministère ;
- Remontée des résultats sur la plateforme ministérielle ;
- Mise en forme des résultats ;
- Rédaction des rapports d'enquête ;
- Rédaction et l'automatisation des fiches mentions et des répertoires métiers ;
- Présentation des résultats auprès de différents publics.

La ou le Chargé des enquêtes insertion professionnelle apportera également sa participation à d'autres activités de l'Observatoire, notamment :

- Déploiement du processus d'archivage des enquêtes et résultats effectués par l'ensemble de l'équipe, en tant que référent ou référente archivage pour le bureau ;
- Participation aux réunions d'équipe ;
- Soutien ponctuel lors du traitement des résultats de certaines enquêtes pédagogiques ou sur les conditions d'études.

Conditions particulières d'exercice (NBI, part fonction de la PFR...) :

- Obligation de respecter le secret statistique ou professionnel dans le cadre législatif existant ;
- Travail en soirée et le samedi durant les mois d'enquête téléphonique.

Encadrement : OUI Indirect (emplois étudiants)

Nb agents encadrés par catégorie : 0 A - 0 B – 0 C

Conduite de projet : OUI

Connaissances et compétences*

Connaissances et savoirs :

- Connaissance des statistiques descriptives ;
- Méthodes et outils en production, traitement et analyse de données ;
- Connaître et maîtriser l'application des méthodes de traitements statistiques ; savoir lire et analyser les résultats obtenus ;
- Cadre légal et déontologique (RGPD) ;
- Archivage pérenne des données ;
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la recherche et de l'enseignement supérieur en France ;
- Techniques de présentation écrite et orale ;
- Connaissance des missions de l'université, de son organisation interne.

Savoir-faire :

- Savoir élaborer les outils de collecte (questionnaires, entretiens, etc.) ;
- Maîtriser les techniques d'enquêtes : échantillonnage, élaboration de questionnaires, apurement, redressement ;
- Avoir une expérience des logiciels d'enquête (notamment Le Sphinx) souhaitée ;
- Maîtriser les outils de bureautique essentiels et particulièrement Excel ;
- Manipuler des bases de données massives et savoir les mettre forme ;
- Savoir assurer la traçabilité des procédures de traitement des informations ;
- Rechercher l'information, la vérifier et la classer ; avoir une excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Planifier son activité et gérer les urgences ;
- Proposer des améliorations pour faciliter le fonctionnement du service ;
- Prendre en compte les demandes et y répondre de manière appropriée ;
- Concevoir des livrables à partir de données d'enquêtes ;
- Valoriser et mettre en forme des résultats d'enquêtes ;
- Produire des infographies.

Savoir être :

- Avoir une excellente expression écrite et orale ;
- Savoir trier, hiérarchiser et classer les informations ;
- Faire preuve de rigueur, d'organisation, de réactivité, de dynamisme, d'esprit d'équipe, d'adaptabilité et de confidentialité ;
- Être autonome ;
- Travailler en équipe ;
- Faire preuve de sens critique ;
- Avoir des qualités relationnelles, d'écoute et de disponibilité ;
- Avoir le sens du service public.

*Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)